

en général, mais dans une proportion plus élevée lorsque deux cultivateurs ou plus s'unissent pour la mise en valeur des ressources hydrauliques. Les demandes de grands travaux d'aménagement des eaux sont étudiées séparément par l'Administration et, si elles sont approuvées, les travaux s'accomplissent en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ou local intéressé; la réalisation des travaux relève de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, tandis que d'autres organismes gouvernementaux s'occupent de leur exploitation. L'Administration exploite six projets d'irrigation dans le sud de la Saskatchewan; elle s'occupe aussi de l'aménagement de la rivière Bow pour fins d'irrigation au nord-ouest de Medicine Hat (Alb.) et de la ferme de démonstration associée à l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud, près d'Outlook (Sask.). Les ouvrages dans le sud-ouest de la Saskatchewan et en Alberta, exécutés d'abord comme partie du programme du gouvernement fédéral relatif à la colonisation et au rétablissement agricole, desservent maintenant 160,000 acres et fournissent une aide directe à un millier de cultivateurs.

De quatre à huit millions d'arbres sont distribués annuellement aux cultivateurs des provinces des Prairies pour la plantation sur les exploitations agricoles et comme brise-vent dans les champs; la production annuelle d'arbres sera portée à 15 millions d'ici 1965.

Grandes entreprises.—Lorsqu'un besoin spécial se fait sentir, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux participent aux frais des ouvrages nécessaires, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies fournissant les services de génie et surveillant les travaux de construction. Voici un bref exposé de certains de ces ouvrages.

Aménagement de la rivière St. Mary.—Ces travaux, entrepris conjointement en 1946 par le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta, ont pour objet d'assurer l'irrigation de 500,000 acres entre Lethbridge et Medicine Hat. Il s'agit de trois cours d'eau internationaux importants, soit les rivières St. Mary, Belly et Waterton. Le gouvernement fédéral s'est engagé à construire les principaux ouvrages de retenue et d'approvisionnement d'eau, tandis que le gouvernement de l'Alberta s'est chargé du réseau de distribution pour l'irrigation ainsi que de la mise en valeur agricole. Le barrage de la St. Mary, clé de l'ouvrage, a été terminé en 1951; le détournement de la rivière Belly vers le réservoir St. Mary s'est achevé en 1958; l'adduction des eaux de la rivière Waterton au même réservoir au moyen du détournement de la Belly doit être terminée en 1964. Les installations actuelles permettent d'irriguer 296,000 acres et les eaux de la rivière Waterton permettront d'irriguer une superficie supplémentaire de 214,000 acres.

Entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud.—En 1958, le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan ont conclu un accord relatif à la mise en route d'un ouvrage de grande envergure qui permettrait d'assurer une meilleure utilisation des eaux de la rivière Saskatchewan-Sud pour fins d'irrigation, de production d'énergie, d'alimentation en eau des centres urbains, de récréation et d'une meilleure régularisation du débit. Cette entreprise comporte la construction de deux barrages, le principal étant situé entre les villes d'Outlook et d'Elbow et l'autre, adjacent à la ligne de séparation entre les vallées de la Saskatchewan-Sud et de la Qu'Appelle. Les gouvernements fédéral et provincial se partageront les frais de tous les ouvrages se rattachant à la création du réservoir, à raison de trois pour un, la part du gouvernement provincial ne devant pas dépasser 25 millions de dollars. Le gouvernement fédéral fournit tous les services de génie, de surveillance et d'administration.

Une fois terminée, l'entreprise permettra d'irriguer quelque 500,000 acres entre Elbow et la ville de Saskatoon, et dans la vallée de la Qu'Appelle. Le barrage proprement dit aura un potentiel énergétique de 475,000 kWh. Le réservoir de 140 milles de long et d'une capacité de 8 millions d'acre-pieds d'eau (emmagasinement utile de 2,750,000 acre-pieds) coûtera environ 100 millions de dollars. Le barrage principal,—210 pieds de haut et d'une longueur totale de 16,700 pieds,—sera le plus important barrage de terre roulée au Canada et l'un des plus vastes au monde. Au printemps de 1964, le coût de ces travaux s'élevait à 70 millions de dollars.